

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

février 2013

globule
rouge
INFO

UN CONGRÈS OFFENSIF UN PARTI RASSEMBLÉ UN PROJET AUDACIEUX

Le 36^{ème} congrès du PCF vient de se dérouler début février.

Les moments essentiels sont encore à disposition sur la plate forme Web du PCF. À noter d'ailleurs que plus de 50 000 internautes ont suivi un moment ce congrès en direct et en toute transparence... Ce fut un vrai succès politique !

Le Parti communiste sort rassemblé, plus fort, plus déterminé, plus engagé à rassembler, à lutter, de ce congrès offensif.

La dimension internationale a été aussi un grand événement. Plus de 100 délégations du monde entier, un écho bien au-delà des journées du congrès, une place réaffirmé du PCF dans le domaine international...

Le projet du PCF a été largement adopté par les congressistes. Il donne une ligne claire, sans concession, il affiche une ambition pour la gauche, une volonté

des communistes d'être utiles pour la population, pour le peuple de gauche... Dans ce cadre-là, les questions de protection sociale et de santé sont particulièrement importantes pour la population, pour l'égalité des droits, pour la réponse aux besoins de la population... Notre commission va travailler dans les toutes prochaines semaines pour établir la feuille de route jusqu'au prochain congrès...

D'ici là, le PCF sera fortement engagé dans la mobilisation pour refuser les reculs contenus dans l'accord national interprofessionnel de janvier 2013 et dans la transcription que le Parlement va devoir faire.

Nous soutenons activement la journée du 5 mars à l'appel de la CGT et de FO ainsi que par la FSU et Solidaires. Nous sommes particulièrement attachés à démontrer le caractère dangereux et de recul social grave des dispositions sur les complémentaires santé.

Le remboursement à 100% par la Sécurité sociale, c'est vraiment le seul avenir positif !

Nous ne lâcherons pas !!!

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

la
réunion
de la
commission

**Santé
protection
sociale**

sera

**samedi 23 mars
de 9h30 à 16h30
au CN du PCF**

merci de confirmer
la participation



SANTÉ FRONT THÉMATIQUE


Constitué dans le cadre de nos campagnes législatives et présidentielle, ce *Front* thématique est animé par un collectif représentant l'ensemble des organisations politiques membres du Front de gauche ainsi que des militants du secteur non membre d'une organisation politique.

Après une période de ralentissement, l'équipe d'animation se réunit régulièrement pour faire le point, échanger, dialoguer, organiser des initiatives notamment en lien avec la campagne du Front de gauche pour une alternative à l'austérité.

Ce *Front* thématique intervient sur toutes les questions liées à l'accès à la santé et aux soins pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire ainsi que la défense et la promotion d'une protection sociale réellement solidaire et égalitaire intégrant les nouvelles problématiques comme celle de la perte d'autonomie.

Nous avons travaillé depuis sa constitution les axes suivants :

- enrichir le programme *L'humain d'abord*
- connaître, échanger et partager nos propositions dans le cadre des initiatives propres du Front de gauche (assemblées citoyennes, estivales...) notamment à travers l'appel pour l'accès égalitaire aux soins et à la protection sociale, celui pour une psychiatrie accueillante et non sécuritaire, enfin l'appel issu du forum tenu à Brive en mars dernier. Nous avons élaboré un appel pour une protection sociale universelle et solidaire



FRONT DE GAUCHE SANTÉ

APPEL POUR UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE ET SOLIDAIRE

« Jamais nous ne tolérerons que soit remis un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir, et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès. »

C'est par ces mots forts, prononcés à l'Assemblée nationale en octobre 1950, qu'Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale, exprimait sans ambiguïté son attachement à la grande avancée sociale issue du programme du Conseil national de la Résistance.

Après avoir mené une résistance tout azimut à la mise en place de la Sécurité sociale, lors des ordonnances de 1945, le patronat et ses représentants politiques n'ont eu de cesse de s'attaquer à ses fondements et de vider de l'intérieur toute la substance de ce formidable outil de la solidarité nationale. Depuis notamment 1958, puis les ordonnances de 1967, toutes les décisions politiques ont attaqué le principe d'unicité, la gestion démocratique, pour mieux remettre en cause le niveau de couverture sociale, accroissant année après année la charge financière pour la population. L'objectif constant a été de dégrader les entreprises, donc le patronat, du financement socialisé et solidaire de la protection sociale et de la Sécurité sociale en particulier.

C'est tout le sens de la mise en place de la CSG, de la fiscalisation par diverses taxes, ou les projets de TVA sociale : remettre en cause la solidarité universelle, fondement du droit aux soins pour tous. Toutes les propositions en cours sont de faux prétextes pour justifier en réalité toujours plus de cadeaux aux entreprises et à leurs actionnaires.

Lors de la Conférence sociale de juillet 2012, le président de la République a appelé l'ensemble des participants à réfléchir à de nouveaux modes de financement de la protection sociale, en précisant : « [...] Nous avons la volonté de pérenniser nos régimes sociaux, mais reconnaissons aussi qu'ils ont été imaginés dans un tout autre contexte que celui d'aujourd'hui, sur la base de besoins bien différents, en matière

de santé, de retraite ou même de politique familiale [...] Les liens entre les principes d'assurance collective, fondés sur les cotisations, devront donc être réaménagés, notamment du point de vue de l'équité mais également du coût du travail et de la justice fiscale. »

Dans un contexte international et européen qui nous offre quotidiennement la nature et la mesure des attaques contre les systèmes de protection sociale (FMI, banque centrale et commission européennes), ces déclarations inquiétantes sont relayées par le Medef et la bande du CAC 40 qui en demandent toujours plus pour la baisse des « charges » des entreprises.

Imposons le débat : il y urgence ! Ce qui a été possible au lendemain de la terrible deuxième guerre mondiale, dans un pays ravagé, les richesses détruites et une population souffrante, est possible aujourd'hui !

Le niveau des richesses nationales et la nature des besoins à satisfaire sont sans commune mesure. L'argent existe pour réorienter les moyens nécessaires à la refondation d'un système de protection sociale universelle et solidaire :

- 30 milliards d'exonérations des cotisations patronales, pesant de presque autant sur la dette de l'État
- 1 milliard de non déclaration des maladies et accidents liés au travail
- 80 milliards de coûts liés aux maladies professionnelles
- 172 milliards de niches fiscales et sociales
- 20 milliards de fraudes patronales...

- impulser, participer aux initiatives unitaires (notons notamment *Notre santé en danger*)
 - réagir à l'actualité par nos interventions et nos tracts
 - publier une lettre d'information régulière.
- Notre adresse mail : fdg-santesecu@gmail.com

Évelyne Van Der Heym

SÉNAT : COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU GROUPE CRC

financement de la branche famille :

conserver un financement solidaire pour garantir un haut niveau de prestations

Alors que le Haut Conseil à la Famille vient de rendre un avis dans lequel il se prononce pour la poursuite de la politique actuelle en matière d'accueil des jeunes enfants – déjà insuffisante pour répondre aux besoins de toutes les familles – le Gouvernement le presse de trouver une solution, dans les deux mois à venir, pour que la branche famille renoue avec l'équilibre de ses comptes.

Si les déficits ne sont pas acceptables, c'est parce qu'ils hypothèquent l'avenir de cette branche, dont certains, MEDEF en tête, réclament depuis des années que son financement ne soit plus opéré par les cotisations sociales. Le patronat n'ayant de cesse de proposer que les cotisations sociales de la branche famille, supposées alourdir le coût du travail, soient substituées par une hausse des impôts à la charge des familles, soit sous la forme d'une hausse de la TVA ou de la CSG, soit sous celle d'une réduction massive des prestations familiales, ou encore en combinant ces différentes pistes.

Les sénatrices et sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, auquel appartient Isabelle Pasquet – sénatrice des Bouches-du-Rhône et par ailleurs rapporteure pour la branche famille dans le cadre des lois de financement de la Sécurité sociale pour 2012 et

2013 – rappelle que le déficit actuel est le fruit de la crise économique et financière qui détruit encore des milliers d'emplois et des politiques continues d'exonérations de cotisations sociales.

Ils est strictement impossible de prévoir un retour à l'équilibre des comptes de cette branche, tout en prévoyant d'accroître encore les exonérations patronales de cotisations, comme cela est prévu dans l'Accord national interprofessionnel minoritaire du 11 janvier 2013.

À l'inverse de cette mesure, les sénatrices et sénateurs du groupe CRC rappellent leurs propositions formulées lors de la précédente loi de financement de la Sécurité sociale, malheureusement écartée par la majorité gouvernementale, comme la suppression des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs pratiquant la discrimination salariale à l'égard des femmes, ou la modulation des cotisations sociales en fonction de la taille et de la politique salariale des entreprises. Ces mesures renforceraient le financement de l'ensemble de la Sécurité sociale, dont la branche famille, garantissant à minima, un niveau de prestations sociales au moins égal à celui actuellement en vigueur.

Paris, le 08 février 2013

CALVADOS ET AP-HP

RÉSISTANCE CONTRE LA MARCHANDISATION DE LA SANTÉ

Une fois de plus, une maternité est menacée de fermeture. Il s'agit de celle de Vire (Calvados), dont les habitantes et les habitants se mobilisent depuis près de 3 ans aux côtés du personnel médical, du collectif *Touche pas à ma santé, à mon hosto*.

Depuis la mise en place de la loi HPST (loi Bachelot) qui se traduit par la baisse draconienne des personnels et des moyens de fonctionnement nécessaires pour assurer une santé à taille humaine, les structures de proximité, et singulièrement les maternités et les centres d'IVG ne cessent de fermer.

On nous dit qu'il s'agit avant tout d'assurer la sécurité des patient-e-s, mais quel bilan peut-on tirer de cette politique ? Des personnels au bord de l'épuisement, une santé à plusieurs vitesses et des drames humains, allant à l'encontre des objectifs poursuivis. Celui survenu à la maternité de Port-Royal, à Paris ce week-end,

nous bouleverse et, selon les résultats de l'enquête, nous devons en tirer toutes les conséquences.

L'APHP est en souffrance de par sa politique d'austérité, sa chasse aux dépenses. Hélas, 150 millions d'économie sont encore programmés en 2013.

L'hôpital n'est pas une entreprise, il faut développer une autre politique de santé.

Pour l'ensemble des établissements de santé, l'urgence est la mise en place d'un moratoire sur les suppressions de postes et les restructurations en cours dans les hôpitaux.

Le gouvernement doit abroger la loi HPST et encadrer les pouvoirs des ARS en développant une réelle démocratie sanitaire.

Laurence Cohen

responsable nationale de la commission
Droits des Femmes/féminisme » du PCF

parole d'élue

l'austérité nuit gravement à la santé



par Nathalie Lefebvre
vice-présidente déléguée Service public et démocratie de proximité conseil régional PACA

Le Plan régional de santé concocté par l'ARS du temps de Sarkozy n'a qu'un seul objectif : organiser la casse de l'hôpital public et entériner la médecine à deux vitesses.

En Provence/Alpes/Côte d'Azur « le taux de renoncement aux soins était en 2008 de 16,5% pour la population de 18 à 64 ans (source ESPS 2008). Il est en augmentation régulière depuis 2002 (+12%). Il est de 24,5% pour les personnes les plus pauvres... ».

« 77% des chirurgiens libéraux exercent en secteur 2, proportion qui monte jusqu'à 92% dans les Alpes Maritimes, ce qui peut créer des difficultés d'accès aux soins pour des raisons économiques, le dépassement moyen étant élevé ».

« 15% des postes de psychiatres sont vacants dans les hôpitaux de la région ».

« Depuis 2007, Paca est la région qui a le plus fort taux de recours à l'interruption volontaire de grossesse des régions de France métropolitaine ».

De ce bilan, l'ARS ressort avec le projet de fermeture de 28 services hospitaliers. La place faite au privé sur tous les secteurs rentables, la fermeture de tous les services publics de soins dans les territoires isolés..., auxquels s'ajoute la mort programmée de l'offre de soins sociale et

alternative au marché que sont les centres de santé mutualistes.

Partout dans la région, (à La Seyne, Briançon, Brignoles, Manosque, Nice, Carpentras, Pertuis, Martigues...) des collectifs de défense de l'hôpital public se créent, les salariés de l'hôpital se mobilisent... sans trouver d'écoute auprès du ministère.

Alors que la ministre de la Santé annonce vouloir lutter contre les déserts médicaux, et permettre un accès aux soins de qualité pour tous, l'urgence est donc d'abroger ce PRS, et la loi HPST.

En février 2012, la majorité de gauche du Conseil régional a demandé un moratoire sur les mesures du Plan régional de santé 2012 2016.* Parce que ce qui était vrai au printemps 2012 l'est en ce printemps 2013, et parce que l'austérité nuit gravement à la santé, le groupe Front de gauche du Conseil régional PACA a décidé d'interpeller les collectifs de défense de l'hôpital de la région pour bâtir avec eux une proposition alternative au PRS.

Il est urgent de reconstruire et développer au plan national un service public de santé basé sur la proximité et la qualité des soins avec les personnels, les élus et les citoyens.

* <http://www.frontdegauchepaca.com>

LA FIÈVRE MONTE

SOUFFRANCE AU TRAVAIL déculpabiliser

« Dimanche il y a une mamie qui est décédée. Vous vous rendez compte, elle est morte toute seule. Je n'ai même pas pu lui tenir la main. Il y avait plein d'entrées et j'étais toute seule ». Ce témoignage poignant et si traumatisant que l'infirmière le racontait encore plusieurs jours après n'est qu'un parmi tant.

« La source principale des problèmes de santé au travail est l'impossibilité dans laquelle on se trouve de faire quelque chose qui soit défendable à ses propres yeux ». Ce constat d'Yves Clot, joint aux analyses de l'étude PRESS NEXT démontrant le rôle des organisations du travail dans la satisfaction au travail permettent de montrer les véritables causes de la progression de l'insatisfaction au travail des personnels de santé, version soft d'une véritable souffrance pouvant aller jusqu'aux suicides, trop méconnus. Les causes dépassent la simple insuffisance de personnel : la souffrance liée à la distance entre le travail tel qu'on le rêve et ce qu'on peut faire, les ordres reçus, s'est profondément amplifiée avec la mise en œuvre de la tarification à l'activité, imposant d'effectuer les soins, non plus dans la relation à l'autre avec toute la singularité de chaque patient, mais comme un processus industriel visant la rentabilité de l'hôpital.

chez les personnels

Cette évolution a eu un coup d'accélérateur avec la loi HPST élargissant le champ des personnels en souffrance aux médecins et cadres, privés soudain du droit de donner leur avis dans l'organisation du travail, soumis à une administration qui ne pense qu'équilibre financier.

Rentabilité, plutôt que qualité du travail : les mêmes causes entraînent les mêmes effets dans l'ensemble des services publics, avec les mêmes principes, faire croire aux personnels que c'est de leur faute s'ils n'arrivent pas à concilier impératif financier et éthique, une culpabilisation facilitée par un encadrement intermédiaire à qui on demande de régler des questions qu'il ne peut régler. Cette culpabilisation, l'épuisement professionnel, contribuent à isoler les individus, là où précisément, il convient de confronter les expériences pour éclairer cette évidence : ce ne sont pas les individus qui n'y arrivent pas, mais l'organisation qui est coupable, dans la santé, mais aussi dans l'ensemble des services publics : l'organisation est devenue soumise au dieu rentabilité ! De ce point de vue, on ne peut que remarquer que les rares avancées annoncées concernant la remise en cause de la loi Bachelot ne concernent que le fait de redonner un peu la parole aux médecins : une avancée permettant de freiner les convergences, sans s'attaquer au cœur du problème : les personnels des hôpitaux n'en peuvent plus de voir leur travail soumis aux diktats financiers.

Michèle Leflon

les cocos dans les collectifs locaux

FONTAINEBLEAU mobilisation contre le PPP

Créé par des militants du PCF, le Collectif de défense de l'hôpital public de Fontainebleau a suscité un large mouvement d'opinion pour la défense de l'hôpital public et le droit à l'accès à la santé pour tous.

À son actif

- 3 réunions publiques, largement suivies au cours desquelles s'exprime la volonté de s'opposer au projet de PPP qui remet en cause notre établissement public de plein exercice,
- une pétition de plus de 3000 signatures,
- 2 manifestations rassemblant l'ensemble des défenseurs du service public,
- de multiples interventions au plus haut niveau afin de porter nos légitimes revendications.

Quelles menaces pèsent sur Fontainebleau ?

- Un projet de PPP initié par l'ARS et le maire de droite de Fontainebleau, président de la FHF. Signalons que ce projet est en totale contradiction avec les « valeurs cardinales du service public » que préconisent la FHF et son président !
- Une perspective d'accord avec le groupe financier SALVIA, actionnaire de la polyclinique locale,
- Une privatisation des services hospitaliers les plus rentables : chirurgie, urologie, dermatologie...

Alors que c'est le seul établissement à assurer une chirurgie publique localement, l'ARS et la direction de l'établissement, poussée par le maire de Fontaine-

- bleau, organisent en catimini la privatisation des services :
- fermeture du bloc opératoire la nuit et son transfert à Melun,
- fermeture de lits,
- passage du personnel soignant aux 12 heures,
- refus de recrutement même pour les services de maintenance et de sécurité,
- aucun travaux d'amélioration des conditions de travail du personnel.

Réagir !

Une pétition des médecins de l'hôpital s'opposant aux PPP a recueilli une majorité de signatures.

Le Collectif, associé aux militants communistes, poursuit son combat pour confirmer :

- le rôle pivot de l'hôpital public,
- la pérennité d'un établissement de plein exercice,
- une coopération entre les hôpitaux publics excluant le secteur privé spéculatif.

